

Compte-rendu

Réunion des Associations de Trémoins

le 27 novembre 2013

Présents :

Mairie de Trémoins – Grégoire Gille – mairiedetremoins@wanadoo.fr – 03 84 56 85 74 – 06 03 04 36 52

Les amis des Ecoles – Marie-Paule Marion – 03 84 27 04 72

ESHL – Eric Steib – hautelizaine.foot@orange.fr – 06 87 29 81 65

Les Blauches – Sandrine Ballay – sandrine.b70@orange.fr – 06 81 94 66 99

Gym douce – Philippe Clément et Françoise – clement70400@orange.fr – 03 84 46 38 30

Atelier de la Combe de May – Evelyne Marsot – 03 84 46 24 64 – Roberte Guignard – 03 84 46 02 08

Les Chemins de Soi – Hélène Schaffner - lescheminsdesoi@yahoo.fr - 09 50 31 54 81

Les Vergers de Trémoins – Claude Guignard – claude.guignard0869@orange.fr – 03 84 46 02 08

ACCA Trémoins – Thierry Lavalette – philippe.ropp@orange.fr – 03 81 93 17 86

Fastasmagoria – Aline + Liliane + Dorian – fourelangie@gmail.com – 06 80 27 32 38

1. Introduction :

M. le Maire remercie tout d'abord l'ensemble des participants pour leur présence et surtout pour l'ensemble des actions que chaque association, à son niveau, mène pour maintenir et développer des activités et manifestations qui font vivre notre village.

Le principe de cette réunion, adopté au début du mandat, permet un échange entre la municipalité et les associations, mais aussi entre les associations elles-mêmes de façon à éviter d'éventuels « conflits de calendrier ». Elle est également l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée.

Cet échange a donc lieu sous forme d'un tour de table, à l'issue duquel le calendrier 2014 sera établi.

C'est la première fois que cette réunion a lieu avec la participation de l'ensemble des associations qui interviennent sur le village, que ce soit les associations de Trémoins, mais aussi les associations dont le siège est à l'extérieur de Trémoins. M. le Maire tient donc une nouvelle fois à remercier les responsables des associations pour leur dynamisme dont cette présence apporte une preuve supplémentaire.

M. le Maire profite également de cette occasion pour confirmer les moyens que la municipalité met à disposition des associations œuvrant sur le village :

- la mairie dispose de 2 salles de réunions, dites « Salles des Associations » : elles leur sont réservées en priorité, et une clé d'accès est remise aux présidents des associations qui en font la demande pour une utilisation en « libre service ». Il est néanmoins demandé de porter un soin particulier à la tenue de ces espaces (rangement et propreté). Pour les utilisations occasionnelles, une demande doit être adressée auprès du secrétariat de mairie pour inscription sur le planning et mise à disposition de la clé d'accès. Les effets de chaque association doivent être rangés dans une armoire (pour la salle n° 2 située en bas) ou dans l'espace rangement (pour la salle n°1 située au même étage que la mairie), de façon à laisser l'espace libre pour toute autre utilisation en dehors des créneaux horaires utilisés par les associations.

- ☑ de la même manière que pour les salles de réunion, les associations qui utilisent régulièrement la salle de convivialité se voient remettre une clé d'accès. Pour les utilisations ponctuelles, à l'occasion de manifestations programmées ou encore de réunions de plus de 20 personnes (assemblées générales, ...), les demandes doivent être centralisées au secrétariat de mairie de façon à pouvoir réserver la salle. En effet, celle-ci sera prioritairement utilisée pour les besoins de la mairie et des associations. Les créneaux disponibles sont donc utilisables pour des événements privés à l'occasion de la location de la salle aux particuliers. Il est donc indispensable de définir le calendrier des besoins des associations en amont, si possible au dernier trimestre pour l'année à venir, d'où l'intérêt de cet échange.
- ☑ en plus de ces moyens matériels, la commune met à disposition des associations qui en font la demande un photocopieur couleur ou noir-et-blanc. Les photocopies couleur sont payantes, mais celles en noir-et-blanc restent gratuites, dans la mesure où l'association fournit son papier. Les tarifs sont disponibles auprès du secrétariat de mairie.
- ☑ M. le Maire rappelle également à tous la possibilité qu'offre la commune de relayer les informations des associations à travers son site internet. Ainsi, une présentation des activités de chaque association peut être mise en ligne sur la page réservée aux associations, et les événements ponctuels rappelés en page d'accueil. Les demandes doivent être transmises au secrétariat de mairie pour pouvoir être prises en compte.

Un rapide tour de table permet de faire ressortir plusieurs points particuliers qui seront débattus en fin de réunion :

- Possibilité d'organiser une journée de découverte des associations du village, à l'instar de ce qui a lieu par exemple sur Héricourt,
- Mettre en place un événement commun aux différentes associations, de manière à se donner plus de chances de réussir une manifestation d'envergure (mise en commun des moyens nécessaires tant matériels qu'humains, partage de thèmes mettant en valeur les particularités de notre village).

2. Gym douce:

- Activités tous les mercredis de septembre à juin : besoin de la salle de convivialité de 19h00 à 20h00.
- 17 inscrits en 2013/14 dont 7 habitants du village (participation en hausse),
- Le groupe organise ça et là des repas et/ou apéritifs au gré des fêtes qui marquent le calendrier.
- Problème chauffage : les réglages actuels du système de chauffage ne sont pas suffisants. Les utilisateurs ressentent un mouvement d'air plutôt froid et fort désagréable. M. le Maire explique le mode de fonctionnement du chauffage de la salle de convivialité et les possibilités d'amélioration des réglages actuels. Des contacts sont en cours avec le chauffagiste (société THERCO) pour améliorer cela le plus rapidement possible.

3. Atelier de la Combe de May :

- L'association vient de fêter ses 22 ans ! 9 membres sont adhérents à l'association depuis ses débuts !
- Réunion de travail tous les mercredis de 13h30 à 17h30.
- 15 adhérent(e)s dont 9 de Trémoins, effectif stable
- L'exposition annuelle a lieu en novembre, soit pour l'année à venir les **15 et 16 novembre 2014**. A cette occasion, beaucoup de personnes extérieures au village viennent découvrir les travaux manuels de l'association.
- Expo-vente pour la 1^{ère} fois dans la salle de convivialité : excellente impression
- Problème de résonance dans la salle des associations : très désagréable. Il faut donc envisager des aménagements qui permettraient de réduire cet effet de résonance : rideaux ? faux-plafond ?

4. Les Blauches :

- 47 adhérents en 2013, tous du village
- En 2013 :
 - marche populaire le 2 juin,
 - journée des enfants (bricolage de printemps : 12 enfants),
 - soirée du 13 juillet (bonne participation, promenade aux lampions, soirée dansante),
 - vide grenier (40 exposants) le 8 septembre,
 - concert « Double Croche » le 29 septembre,
- A venir : concours de belote (date à fixer entre janvier et février), marche en mai, vide-grenier, les dates ne sont pas encore arrêtées.

5. Entente Sportive de la Haute Lizaine :

- 320 licenciés sur l'ensemble des 16 villages qui composent le club.
- Le stade de Trémoins est un équipement incontournable pour le club, vu la qualité du terrain : il y a en effet jusqu'à 4 matchs sur le week-end,
- Soucis : nettoyage des maillots, équilibrage du budget, besoin d'un fort bénévolat pour animer le club (aucun salarié), difficultés d'entraînement pendant la saison d'hiver,
- Autre souci : ruissèlement d'eau sur le terrain, nécessite un re-profilage du chemin qui longe le terrain de foot : ce point a été soumis à la commission travaux,
- Stages de foot pendant les vacances scolaires d'été (1^{ère} semaine vers le 10 juillet),
- Samedi 22 mars 2014 : repas dansant à Frahier,
- Début mai 2014 : présence du club à l'occasion de la fête des fleurs à Chenebier,
- Dernier dimanche de juin 2014 : tournoi Girod à Chagey,
- Assemblée générale : le 8/02/2014.

6. Les Amis des Ecoles :

- Marie-Paule Marion rappelle le but de l'association : créer des animations dans les villages du regroupement pédagogique et verser une subvention à la coopérative scolaire (achats de jeux).
- 20 personnes au comité,
- Le calendrier des manifestations à venir 2013 – 2014 est le suivant :
 - Vente de sapins en partenariat avec l'entreprise Valley Guy de Champey
 - Jeudi 19/12/2013 après-midi : goûter surprise des enfants à la salle de Coisevaux,
 - Dimanche 16/02/2014 après-midi : loto à Coisevaux,
 - Après-midi récréatif le samedi 5/04/2014 à Trémoins (ouvert à tous les enfants, y compris structures gonflables sur la place de la mairie). La rue sera coupée pour des raisons de sécurité. Le chapiteau des Blauches sera mis à disposition pour cette manifestation.
 - Mardi 13/05/2014 : vente de fleurs à l'école de Coisevaux,
 - Samedi 28/06/2014 : kermesse à l'école de Coisevaux,
 - Samedi 27/09/2014 : jus de pomme à Trémoins,
 - En octobre : Vente de fromages et de saucisses.

7. Les Chemins de Soi :

- L'association existe depuis 5/6 ans,
- 2 cours de Qi-Gong le jeudi soir de 18h00 à 19h15 (22 personnes) et le samedi matin de 9h30 à 11h00 (9 personnes), dont 3 personnes de Trémoins

- 1 samedi par mois : marche méditative dans la forêt de Trémoins,
- En parallèle, il est mené une démarche d'ensemble tout au long de l'année sur les 4 thèmes suivants :
 - ☑ 1^{er} thème : prendre soin de son dos (réalisé en octobre),
 - ☑ 2^{ème} thème : méditation,
 - ☑ 3^{ème} thème : Qi-Gong de la femme,
 - ☑ 4^{ème} thème : Feldenkrais.
- Un voyage au Maroc est prévu du 18 au 25 mars « Qi Gong et marche » (avec guide),
- Stage le dimanche : le 6/04/2014 (Qi-Gong)
- Conférence un jeudi soir en avril ou mai 2014 : principe de la médecine chinoise – comment préserver sa santé,
- Mêmes remarques concernant le réglage du chauffage – salle très agréable, très lumineuse,
- Il est demandé de laisser 25 chaises à disposition.

8. Les Vergers de Trémoins :

- Association démarrée début 2013,
- 50 adhérents,
- L'inauguration du verger a eu lieu le 4 mai 2013,
- Le 1^{er} juillet 2013 : visite des enfants des écoles de Coisevaux (reconnaitre un arbre, connaître les moutons)
- Certification AB (Agriculture Biologique) le 12/12/13 (1^{ère} démarche),
- Utilisation de la salle des associations n° 2 pour les besoins internes de l'association (réunions),
- En réflexion : 1 animation à destination des enfants des écoles dès cette année.
- Le planning sera défini ultérieurement,
- Assemblée générale : vendredi 24 janvier,
- Courant mars : cours de taille et de greffage (vers le 15 mars),
- Visite de l'école de Coisevaux prévue en mai,
- Fête à la St-Jean ?

9. Danse :

- La responsable de l'association Fantasmagoria, Angie Fourel, étant absente et excusée, elle est représentée par une délégation composée d'Aline, Liliane et Dorian,
- L'association Fantasmagoria intervient principalement sur Héricourt et dispense plusieurs cours :
 - ☑ Cours de zumba réunissant 60 participants,
 - ☑ Cours de danses orientales : 10 participants,
 - ☑ Cours de salsa : 10 participants,
 - ☑ Cours de Quizumba : 8 participants
- Au total, l'association est forte d'une centaine d'adhérents,
- Association de danse depuis 8 ans (Grand-Charmont puis Héricourt)
- Les horaires pour la saison 2013-2014 sont les suivants :
 - ☑ Lundi (Héricourt) : zumba (11 danses dans l'année) + danses orientales
 - ☑ Mardi 18h à 20h : (Trémoins) pachata
 - ☑ Mardi 21h00 rock à Héricourt
 - ☑ Jeudi 20h-22h Salsa
 - ☑ Vendredi danses latines
- En plus : l'association permet de constituer une compagnie de danse. Celle-ci est présente dans des soirées Téléthon, mais aussi dans les mairies qui l'accueillent pour des manifestations locales,
- Ainsi, il est prévu que Fantasmagoria participe à l'animation du repas des Anciens de Trémoins prévu le 26 janvier 2014.

10. ACCA :

- Association de chasse (plus vieille association de Trémoins),
- 8 adhérents,
- 1 chalet à l'entrée du bois : le chalet est un lieu ouvert, les chasseurs apprécient les visites des personnes qui désirent échanger avec eux...
- Dans le passé, l'ACCA organisait un repas annuel à la salle des fêtes d'Aibre, mais ce rendez-vous n'a pas été reconduit depuis plusieurs années,
- L'ACCA demande à être prévenue lors de l'organisation de marches ou autre évènements pendant la période de chasse,
- M. le Maire précise qu'une visite pédagogique de la forêt, organisée par le garde ONF sera programmée sur l'année 2014 : elle concernera les volontaires qui en feront la demande en mairie. La date sera précisée ultérieurement, et les associations du village seront invitées à se joindre à cet évènement.

Une fois le tour de table terminé, les points suivants sont abordés :

Journée découverte des associations : pour répondre à cette demande de plusieurs participants, M. le Maire propose que les associations soient sollicitées à l'occasion de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants du village. Il est en effet question d'organiser début avril une rencontre (un dimanche matin) entre les nouveaux habitants et la municipalité. Cette occasion est donc propice à la présentation des activités et manifestations organisées par les associations œuvrant sur le village. Ce principe étant accepté, M. le Maire informera les présidents des associations en temps utile pour organiser matériellement cette rencontre.

Journée commune aux associations : ce principe retient toute l'attention des associations présentes. L'idée d'une fête du village est même évoquée, et une date est avancée, sur la première quinzaine de juillet : samedi 5/07 ou samedi 12/07 ?

Ainsi, avec le concours des associations et de la municipalité, il deviendrait possible d'organiser plusieurs attractions sur la même journée :

- Repas,
- Spectacle de danse,
- Animations pour les enfants,
- Animations autour du verger et des moutons,
- Pêche à la truite par les chasseurs,
- Feux de la St-Jean,
- Bal sur la place,
- ...

M. le Maire précise que cet évènement pourrait être agrémenté par la mise à disposition de la pompe à bras anciennement propriété de la commune, et remise en état par M. Marie (gérant de Careco à Brevillers).

Il est donc décidé de poursuivre cette réflexion dès le début de l'année 2014 : une réunion de travail sera alors organisée en janvier-février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.